

[Traduction]

... toute augmentation, comme il dit, donc ce n'est pas du tout la même chose. Si vous voulez avoir le communiqué que tous les ministres des Transports et moi-même avons signé, je suis prêt à le déposer quand vous voulez.

M. Benjamin: J'invoque le Règlement. Je suis certain que la Chambre n'aurait aucune objection à revenir à l'appel des motions à la fin de la période des questions ou plus tard dans la journée pour permettre au ministre de faire ce qu'il aurait dû faire; c'est-à-dire une déclaration à l'appel des motions d'aujourd'hui sur le déroulement et les conclusions de la conférence d'hier.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES PROTESTATIONS CONTRE L'IMPORTATION DE POULETS DES ÉTATS-UNIS

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné qu'un camion américain transportant des poulets vivants en provenance des États-Unis a été intercepté à Saint-Damase par des membres de la coopérative en signe de protestation contre des importations, alors qu'eux-mêmes voient leurs quotas diminuer dans une proportion très importante, le premier ministre peut-il dire à la Chambre si ces importations sont absolument nécessaires, si cet incident a provoqué des réactions diplomatiques, et si le consul américain a demandé des explications au Canada à ce sujet?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je ne suis absolument pas au courant de cette histoire, mais me basant sur la question du député, je me référerai au ministère des Affaires extérieures pour voir si je peux donner une réponse.

* * *

[Traduction]

LES PORTS

LA COMMISSION DE HAMILTON—LE DOCUMENT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DU TRAVAIL ET LES PIÈCES CÉDÉES À LA GRC

M. Sean O'Sullivan (Hamilton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, je reviens au ministre du Travail pour traiter, non pas de déclarations faites en dehors de la Chambre, mais de deux affirmations qu'il a faites aujourd'hui. Il a agi de façon inusitée pour un homme versé dans le droit en ne regardant pas la pièce que la Gendarmerie lui a présentée quand elle a demandé des documents. Deuxièmement, le ministre a dit qu'il a remis à la Gendarmerie des documents...

Des voix: Votre question.

M. l'Orateur: A l'ordre. Si le député a une question, qu'il veuille bien la poser sans détour au ministre.

Questions orales

M. O'Sullivan: Je vais le faire. Le ministre a laissé entendre qu'il ne savait pas ce que contenaient les documents.

Des voix: Votre question.

M. O'Sullivan: Monsieur l'Orateur, je ne sais pas de quoi les députés d'en face ont peur, mais la voici ma question. Si le ministre ne savait pas ce que contenaient les documents qu'il a si facilement cédés à la Gendarmerie, quelle certitude a la Chambre qu'il n'a pas tout bonnement remis des documents confidentiels du cabinet, des dossiers personnels se rapportant à des mandats de Hamilton-Est? Pourquoi le ministre a-t-il remis des documents dont il ignorait la teneur et lui ont-ils été rendus ou des documents confidentiels du cabinet traînent-ils toujours quelque part?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Je ne le pense pas, car je crois que tous mes documents du cabinet sont revenus à Ottawa. A mon avis, tel n'est pas le cas. Je devrais rectifier en disant que la Gendarmerie a eu le document et, sauf erreur, elle a dit qu'il n'était pas pertinent.

Une voix: Quand cela?

M. Munro (Hamilton-Est): C'était il y a quelque temps. Cela ne s'appliquait pas à mon domaine d'activité. Bien qu'on ait reconnu, je pense, que le document n'était pas pertinent, j'ai dit à la Gendarmerie royale que je serais heureux de l'aider dans ses recherches.

M. O'Sullivan: Simplement une mise au point, monsieur l'Orateur. Comment le ministre peut-il dire maintenant qu'il n'était pas pertinent après avoir affirmé plus tôt qu'il n'avait pas lu le document en question?

● (1500)

M. l'Orateur: A l'ordre. Un rappel au Règlement ne s'impose pas ici.

M. O'Sullivan: Monsieur l'Orateur, il s'impose s'il induit la Chambre en erreur.

M. Munro (Hamilton-Est): Monsieur l'Orateur, j'apporte une rectification. La chose s'est passée il y a quelque temps et je me souviens d'y avoir jeté un coup d'œil. Je me souviens que nous étions en quelque sorte d'avis que le document n'était pas applicable.

LA COMMISSION DE HAMILTON—LE PREMIER MINISTRE ET L'IMPLICATION POSSIBLE DE MINISTRES DANS LE PROCÈS

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Ma question s'adresse au premier ministre. Le premier ministre a dit, dans son rappel au Règlement, sauf erreur, que certaines questions n'étaient peut-être pas directement liées à l'administration du ministère. Est-ce à dire alors, indépendamment de l'administration du ministère de l'un de ses ministres, si ce ministre fait l'objet d'une enquête et que la police a dressé des rapports d'enquête à son sujet, que cela n'intéresserait pas le premier ministre et ne ferait pas l'objet d'entretiens entre le premier ministre et le solliciteur général pour savoir quelle ligne de conduite adopter?